

**BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT**



ZIMBABWE : FICHE PAYS, 2011-13

**Préparé par
La direction régionale du sud (ORSA).
Vice-président, Opérations régionales (ORVP)
Vice-présidence, Secteur des opérations (OSFU)**

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

FAD	Fonds africain de développement
BAD	Banque africaine de développement
FAE	Facilité africaine de l'eau
PIBAP	Promotion des investissements bilatéraux et Accord sur la Protection
FEF	Evaluation fiduciaire intégrée pays
CCSP	Commission constitutionnelle spéciale du parlement
FSF	Facilité en faveur des Etats fragiles
PIB	Produit intérieur brut
GDZ	Gouvernement du Zimbabwe
APG	Accord politique global
IPH	Indice de pauvreté humaine
FMI	Institution financière internationale
IMF	Fonds monétaire international
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
IGMF	Institut de gestion macroéconomique et financière
GFP	Gestion des finances publiques
RBZ	Reserve Bank of Zimbabwe
SADC	Communauté de développement des pays de l'Afrique australe
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
ZAADD	Stratégie de développement et apurement accéléré des arriérés et de la dette
ZIMFUND	Fonds fiduciaire multi donateurs du Zimbabwe
ZIMSTAT	Département des statistiques du Zimbabwe

TABLE DES MATIÈRES

CARTE GENERALE DE ZIMBABWE

RÉSUMÉ ANALYTIQUE	1
I. INTRODUCTION.....	3
II. SITUATION CONTEXTE ECONOMIQUE ET POLITIQUE : FAITS NOUVEAUX 3	
A. Contexte politique.....	3
B. Contexte économique.....	3
C. Réformes structurelles.....	6
D. La dette extérieure et apurement des arriérés	7
E. Le climat d'investissement	8
F. Développement social.....	9
G. Perspectives à moyen terme	9
III. RELATIONS DE LA BANQUE AVEC LE ZIMBABWE.....	11
A. Appui de la Banque au Zimbabwe-2009-2011.....	11
B. Présence de la Banque au Zimbabwe.....	12
C. Le Fonds fiduciaire multi-donateurs de Zimbabwe (ZIMFUND).....	12
F. Des domaines potentiel d'intervention de la Banque, 2011-2013	14
IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	15

ANNEXES

CARTE GENERALE DE ZIMBABWE



RÉSUMÉ ANALYTIQUE

- 1. L'objet de la présente Fiche-pays consacrée au Zimbabwe est d'informer le Conseil d'Administration des développements récents dans ce pays, et de présenter les domaines d'intervention prioritaires de la Banque pendant la période allant de 2011 à 2013.** La Banque a apporté son soutien au Zimbabwe au cours des deux dernières années conformément aux recommandations de la Fiche-Pays 2009/10(ADF/BD/WP/2010). Cette assistance comprenait l'appui technique et le renforcement des capacités institutionnelles financée au titre du Pilier III de la Facilité en faveur des Etats Fragiles (FEF), dont environ 90% des fonds engagés ont été décaissés. L'appui de la Banque était destiné à améliorer la qualité de la gouvernance économique tout en renforçant l'efficacité de la prestation des services publics.
- 2. Le Zimbabwe s'est engagé dans une nouvelle voie politique avec la signature de l'Accord Politique Global en 2008, bien que l'état d'exécution ait été irrégulier.** Les réformes économiques mises en œuvre depuis la signature de l'APG ont eu des effets positifs sur l'économie. Selon les estimations, le PIB réel est passé de 6% en 2009 à 9% en 2010. L'adoption du régime multidevises et le resserrement de la politique fiscale par la mise en place d'un budget de trésorerie a permis de contenir l'inflation à environ 3.0 % à la fin d'avril 2011. Dans un proche avenir, les perspectives du Zimbabwe et de sa performance seront largement dictées par l'évolution politique et ses effets sur l'économie. Pour continuer à faire avancer l'économie, les principales réformes visant à faire face à la dette extérieure et à l'amélioration du climat d'investissement, notamment en ce qui concerne les droits de propriété, l'indigénisation et la réforme agraire, seront également de la plus grande importance.
- 3. Au cours de l'année écoulée, les autorités du Zimbabwe ont mis en œuvre un bon nombre de réformes structurelles à l'effet de stimuler l'économie et augmenter les recettes intérieures.** Il s'agit notamment de la désignation d'un nouveau Conseil d'administration pour la Reserve Bank de Zimbabwe (RBZ), l'identification de dix entreprises publiques en voie de restructuration, la commercialisation ou la privatisation, le début de l'audit des terres agricoles, une évaluation fiduciaire intégrée au niveau national, ainsi qu'une évaluation du rapport sur la conformité aux normes et aux codes (comptabilité et audit). Le gouvernement a aussi adopté une stratégie de résolution de la dette.
- 4. Le montant total alloué au Zimbabwe au titre du Piller III de la FEF était de 4 005 795 d'UC. Le montant approuvé à ce jour pour les opérations est de 2 784 912 d'UC, soit un solde de 1 220 883 d'UC.** L'annexe 1 présente de façon détaillée les montants décaissés pour les activités engagées. Le solde total non décaissé est de 1 498 427 d'UC dont 1 million d'UC a été utilisé pour financer le recrutement du chargé d'acquisitions pour le compte du ZIMFUND ; le solde servira au financement des activités de renforcement des capacités (Annexe 3). L'utilisation du solde laisse le Zimbabwe sans ressources additionnelles au titre du présent cycle du FAD 12. Nonobstant, le gouvernement a demandé un appui en matière d'assistance technique dans d'autres domaines dont la gestion des finances publiques et le Partenariat Public-Privé (Annexe 4). Récemment, la Banque a rouvert son bureau extérieur du Zimbabwe, réaffirmant ainsi l'engagement de la Banque

avec le gouvernement. Par ailleurs, la Banque poursuivra ses opérations de mise en œuvre des projets d'infrastructures d'urgence financés par la Facilité Africaine de l'Eau, ainsi que d'autres opérations financées par le Fonds Fiduciaire Multi-donateurs de Zimbabwe. Ainsi, la Banque étudiera d'autres possibilités d'appui au redressement économique et au réengagement du pays à travers des opérations du secteur privé.

5. Dans le souci de d'accomplir la mission confiée à la Banque, la BAD restera engagée au Zimbabwe au cours des deux prochaines années en vue de consolider l'assistance et la progression en cours et d'aider à éviter des retournements de politiques. Il faudra accorder des ressources additionnelles au Zimbabwe pour permettre à la Banque de mener à bien cet engagement. A cet égard, la direction générale prie le Conseil d'accorder au Zimbabwe :

- Une éligibilité exceptionnelle au titre du Pilier 1 pour l'appui au renforcement des capacités en matière de gestion des finances publiques, la gestion de la dette, la mise en place de cadres juridiques en faveur des partenariats public-privé et la mobilisation des ressources intérieures décrites à l'Annexe 4.

I. INTRODUCTION

1. La présente rend compte au Conseil d'administration des récents développements au Zimbabwe et définit les domaines prioritaires d'intervention de la Banque pour la période 2011-13 (conformément au cycle du FAD) en vertu de la Facilité en faveur des Etats Fragiles (FEF)¹. Le Conseil d'administration se rappellera que le Gouvernement, avec l'appui de la communauté internationale, avait demandé à la Banque africaine de développement de jouer les premiers rôles en matière d'assistance et de soutien à la reprise économique au Zimbabwe. Au cours des deux dernières années, la Banque a apporté son soutien au Zimbabwe conformément aux recommandations de la fiche-pays approuvée par le Conseil d'administration en 2010 (ADB/BD/WP/2010/Approbaton), et ce, sous forme d'assistance technique et de renforcement des capacités au titre du Pilier III de la Facilité en faveur des Etats Fragiles (FEF), (voir annexe 1 pour l'ensemble des programmes financés). Cette assistance était surtout destinée à l'amélioration de la gouvernance économique et au renforcement de l'efficacité de la prestation des services publics. Le taux de décaissement pour le Zimbabwe des fonds engagés² au titre du Pilier III est supérieur à 90% ; ce qui est impressionnant et bien au-delà de ceux des autres pays éligibles au titre du même pilier³. Récemment, la Banque a rouvert son bureau extérieur du Zimbabwe, réaffirmant ainsi l'engagement de la Banque avec le gouvernement. Le bureau a fourni des conseils en matière de régime monétaire pour le pays, le système des paiements et la restructuration de la dette, et un appui à l'élaboration d'un cadre politique sur le développement des infrastructures. En outre, la Banque est en train de mettre en œuvre les

¹ L'article 4 des lignes directrices des opérations de la Facilité en faveur des Etats fragiles, ADF/BD/WP/2008/60, approuvé par le Conseil dans sa Résolution B/BD/2008/10, autorise le Conseil d'administration à approuver l'éligibilité du Zimbabwe à la Facilité en faveur des états fragiles (FEF) et les décaissements au titre du Pilier III de la FEF à travers la présentation d'une fiche pays. Cette fiche pays sert de document de programmation informant le Conseil des activités proposées par la Banque au Zimbabwe.

² Les fonds engagés s'élevaient à 4,2 millions \$ EU.

³ Environ 15 pour cent des fonds au titre du pilier III sont engagés.

projets d'infrastructure d'urgence sous financement de la Facilité Africaine de l'Eau et le Fonds Fiduciaire Multi-donateurs du Zimbabwe (ZIMFUND).

II. SITUATION CONTEXTE ECONOMIQUE ET POLITIQUE : FAITS NOUVEAUX

A. Contexte politique

2. La signature de l'Accord politique global (APG) en 2008 et la mise en place d'un gouvernement d'union augurent bien pour le Zimbabwe. Les avancées relatives à la mise en œuvre de l'APG ont toutefois été mitigées.⁴Certains aspects importants, tels que les amendements à la loi électorale, la nomination des commissions indépendantes en charge des médias, des droits de l'homme, des questions électorales et de la délivrance de licences officielles pour les médias (15 en 2010) ont déjà été mis en œuvre. En outre, une Commission chargée de l'audit des terres agricoles et un Conseil économique national ont été mis sur pied. Toutefois, ces commissions ne sont pas pleinement fonctionnelles en raison du manque de ressources et d'un cadre de législation propice. Une nouvelle constitution est en cours d'élaboration sous l'égide du Comité constitutionnel parlementaire ad hoc, un organe de coordination présidé par les représentants de chacun des partis politiques.

3. Nonobstant cette évolution, et en ce qui concerne la gouvernance, un sommet récent de la Troïka⁵ de l'Organe chargée des questions de Politique, de Défense et de Sécurité de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) qui s'est tenu à la fin de Mars 2011 en Zambie, a noté la lenteur avec laquelle l'APG a été mis en œuvre. Le sommet a marqué son désaccord avec la polarisation de l'environnement politique caractérisé par la résurgence de la violence, des arrestations et actes d'intimidation dans le pays. Le Sommet a décidé, entre autres, que le gouvernement devrait immédiatement mettre un terme à toute forme d'action qui ira contre la lettre et l'esprit de l'APG et a invité toutes les parties prenantes à l'APG à veiller à l'exécution de toutes les dispositions de l'accord, et ce, pour un environnement propice à la paix, la sécurité et la liberté politique.

B. Contexte économique

4. Les réformes économiques mises en œuvre depuis la création de l'APG ont donné à l'économie un souffle nouveau. Le PIB réel est passé de 6 % en 2009 à environ 9,0 % en 2010, reflétant ainsi la bonne santé de l'industrie minière (47 % de croissance) en raison de la hausse des minéraux et des métaux et une augmentation de la production agricole dans les secteurs du tabac, du sucre, du maïs et du coton. L'augmentation de la production agricole (34 % de croissance), comme par le passé, a soutenu le secteur de la production manufacturière (encadré 1). L'adoption du régime multidevises, ainsi que la budgétisation sur la base du système de trésorerie, ont permis de rétablir et de maintenir la stabilité des prix. La monnaie et le régime

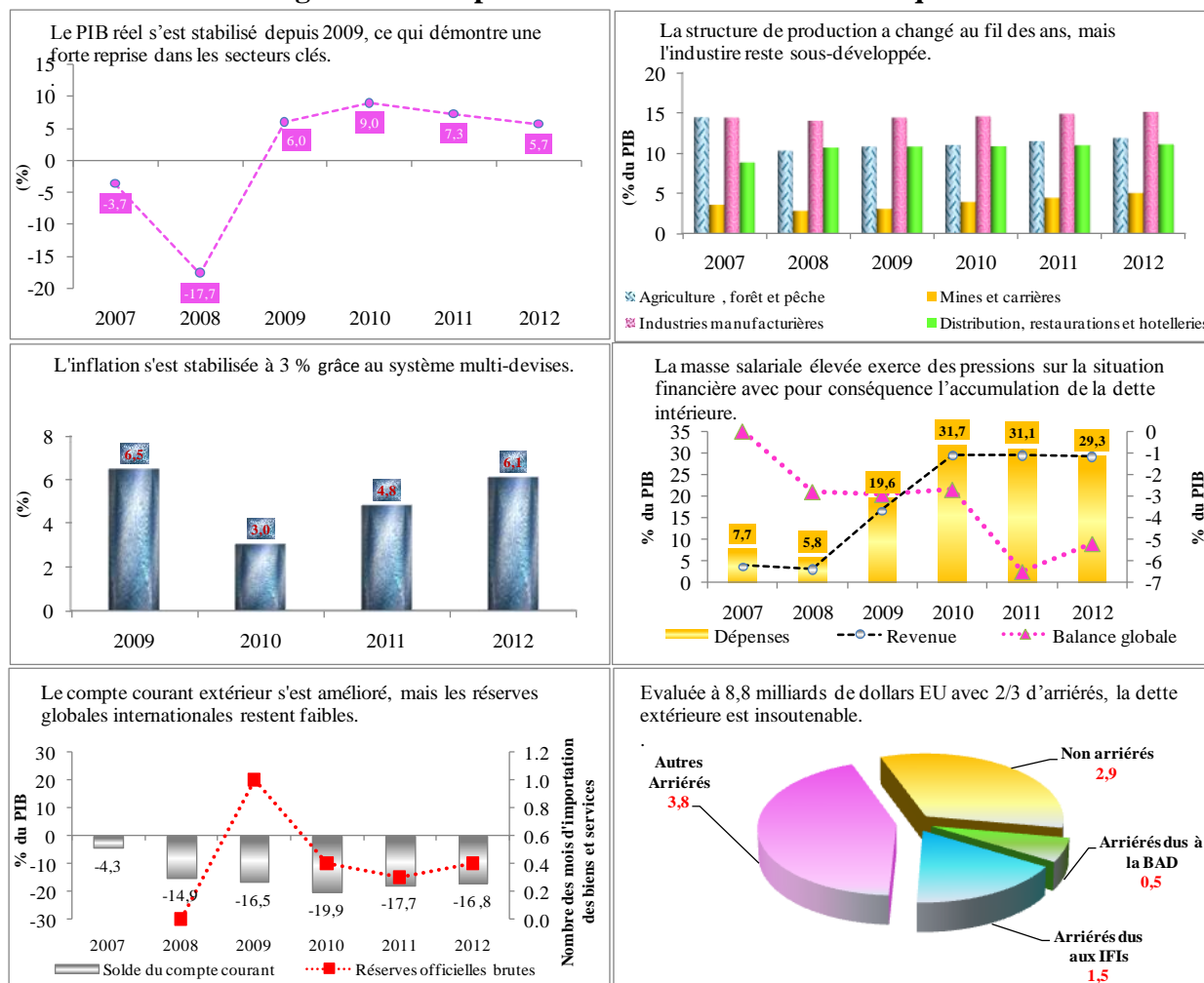
Encadré 1. Les liens entre l'agriculture et le secteur manufacturier

Des liens étroits ont toujours existé entre le secteur manufacturier et le secteur agricole, avec l'achat de produits agricoles pour plus de la moitié des biens intermédiaires, tels que les insecticides, les aliments pour bétail et les engrais, tandis que près de la moitié de la production agricole est réservée au secteur de la manufacture. Les performances des deux secteurs ont toujours été étroitement liées. L'effondrement des activités agricoles associé à la mise en œuvre rapide du programme de réforme des terres agricoles par le gouvernement ont eu un impact dévastateur sur le secteur manufacturier au cours de la dernière décennie. De 1999 et 2008, les activités manufacturières ont connu une baisse cumulée de 92 pour cent. Toutefois, la reprise actuelle dans le secteur agricole n'a pas donné lieu à une reprise analogue dans le secteur manufacturier. Cela est dû à des contraintes telles que l'approvisionnement en électricité, la disponibilité du crédit et l'incertitude du climat d'investissement.

fiscal exercent sur le gouvernement des moyens de contrainte garantissant ainsi la discipline budgétaire dans l'exécution, car il n'est permis aucun recours au financement du déficit. L'inflation qui reste fermement maîtrisé à un seul chiffre, soit 3.0 % au mois d'avril 2011, se situe globalement au même niveau que ceux des partenaires commerciaux du Zimbabwe (Figure 1). Il existe toutefois des pressions inflationnistes sur les prix du carburant et des denrées alimentaires et l'inflation devrait atteindre 7 % à la fin de 2015.

5. La politique budgétaire sur la base du système de trésorerie, vise à moyen terme à préserver la viabilité budgétaire, tout en favorisant une augmentation modeste dans les infrastructures et les dépenses sociales. Grâce au cadre budgétaire en place, les finances publiques se sont améliorées. Toutefois, les questions relatives aux travailleurs fantômes et la budgétisation des recettes diamantifères demeurent. Le revenu global est passé de 933,6 millions de dollars EU en 2009 à 2,34 milliards de dollars en 2010, soutenu par une augmentation de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés. Malgré les avancées réalisées sur le plan budgétaire, certaines difficultés restent à surmonter, entre autres, une masse salariale en augmentation et une enveloppe budgétaire restreinte pour les infrastructures et programmes sociaux prioritaires. Compte tenu des tendances actuelles, le budget 2011 devrait se caractériser par un déficit de financement non négligeable d'environ 390 millions de dollars EU (3 pour cent du PIB), qui en l'absence de financement extérieur aboutirait à une nouvelle accumulation des arriérés intérieurs. Une position plus prudente pour le reste de l'année 2011, notamment un effort accru sur les revenus les plus élevés et des mesures de contrôle sur la masse salariale devraient réduire le niveau des besoins en financement.

Figure 1. Principaux indicateurs macro-économiques



Sources: Autorités du Zimbabwe, base de données de la BAD et du FMI (mise à jour avril 2011)

6. La position extérieure du Zimbabwe reste précaire, même si la situation s'est améliorée par rapport à 2008, quand les réserves internationales se sont épuisées. Le taux brut de réserve internationale, estimé à 1 mois d'importations en 2009 a baissé à moins de 0,4 mois d'importations de biens et services en 2010. Les envois de fonds ont été à la hausse, environ 7-9 % du PIB en 2010. Le déficit du compte courant est passé de 14,9 % du PIB en 2008 à 19,9 en 2010 (Figure 1). Il pourrait toutefois monter à 17,7 % du PIB en 2011 pour revenir à 16,8 % du PIB d'ici 2012 en raison des exportations du secteur minier. En dépit d'une amélioration du compte courant, la situation des réserves internationales brutes devrait rester à un niveau précaire de 0,4 mois d'importations jusqu'en 2012 en raison des flux limités de capitaux, et un ralentissement des transferts privés, y compris les envois de fonds.

C. Réformes structurelles

7. **Le gouvernement a considérablement accéléré les réformes structurelles au cours de l'année passée, et ce, dans le but de stimuler l'économie et augmenter les revenus domestiques:**

- **Un nouveau Conseil d'administration de la Reserve Bank de Zimbabwe (RBZ) été mis en place en mai 2010 avec pour mission de réduire les effectifs pléthoriques de la RBZ, restituer le statut de la RBZ en tant que bailleur de dernier recours, et mettre sur pied des comités pour la mise en œuvre effective de la politique monétaire et d'audit.** Environ 1 455 membres du personnel de la RBZ (75 % de l'effectif total) ont été licenciés en Janvier 2011, la plus grande opération de licenciement effectuée depuis l'indépendance. En outre, la RBZ est en train de se débarrasser de ces avoirs non essentiels dans le secteur minier conformément à l'accord portant création de la Reserve Bank de Zimbabwe.
- **L'identification des dix entreprises publiques à restructurer, à commercialiser et à privatiser.** Il s'agit de Agribank, Air Zimbabwe, Grain Marketing Board, Cold Storage Company, NetOne, TelOne, Zimbabwe Iron and Steel Company, Société nationale des chemins de fer du Zimbabwe, National Oil Company of Zimbabwe, et la société de holding ZESA.
- **Un audit des terres décrivant la nature des exploitations agricoles les demandes de terres arables, l'occupation des terres, les questions foncières, l'utilisation des terres, des infrastructures et questions de rémunération.** L'audit des terres est très lent, reflétant ainsi le caractère controversé de la question.
- La réalisation d'une **évaluation fiduciaire intégrée à l'échelon national** avec la collaboration des partenaires au développement visant à conduire une évaluation globale et intégrée du système de gestion des finances publiques (SGFP).
- **Un rapport d'évaluation de conformité aux normes et codes établis portant sur la comptabilité et l'audit a aussi été entrepris pour le Zimbabwe en 2011.** Cette opération vise principalement à soutenir le gouvernement du Zimbabwe dans ses efforts de renforcement des pratiques comptables et d'audit du secteur privé ainsi que la transparence financière dans le secteur des entreprises.
- **En novembre 2010, un bureau d'assistance et de gestion de la dette a été mis en place par le gouvernement du Zimbabwe.**

8. **Les réformes du secteur financier et l'adoption d'un système monétaire plus fiable a stimulé une reprise du secteur financier en 2009.** L'ensemble des dépôts enregistrés par le système bancaire est passé de 500 millions de dollars EU en 2009 à environ 2,5 milliards de dollars EU en décembre 2010. Toutefois il est à noter que d'importantes vulnérabilités subsistent⁶, la plus grande partie des prêts bancaires étant des prêts à court terme (90 jours ou moins) tandis que les prêts à long terme sont pratiquement inexistantes. En outre, l'éventail

⁶ A major bank has recently (June 2011) been placed under curatorship.

d'intermédiation est extrêmement élevé avec des taux de prêt prohibitifs de 30 pour cent et les taux de dépôt très faibles d'environ 2 pour cent.

9. L'amélioration de la compétitivité en vue d'une croissance durable passe par l'accélération des réformes structurelles. À cet égard et afin de renforcer l'efficacité de l'économie et accroître l'élasticité globale du système fiscal, le gouvernement s'apprête à introduire en 2011, des mesures relatives à la protection des dépôts, des projets de loi en matière d'impôt sur le revenu, et un projet de loi sur l'énergie.

D. La dette extérieure et apurement des arriérés

10. La dette extérieure du Zimbabwe n'est pas soutenable. À la fin de 2010, la dette extérieure a été estimée à 8,8 milliards de dollars EU, soit environ 118 pour cent du PIB, près des deux tiers représentent des arriérés. Les arriérés dus aux institutions financières internationales (IFIs) ont atteint 1,5 milliard de dollars EU avec des arriérés dus à la BAD d'un montant de 338,8 millions d'UC (environ 516,9 millions de dollars EU) au mois de décembre 2010, dont 331,8 millions d'UC dus à la BAD et 331 millions d'UC au FAD.

11. Les autorités ont adopté un consensus sur une stratégie de résolution de la dette. Le gouvernement a approuvé le plan d'apurement accéléré des arriérés et dette du Zimbabwe et la stratégie de développement (ZAADDS) en 2010. Les principales composantes du ZAADDS sont la réconciliation et la validation de la dette; la reprise des négociations avec les créanciers et la communauté internationale, et ce, en vue de la suppression des mesures restrictives, des négociations conduisant à l'apurement des arriérés, l'octroi de nouveaux financements et allègement de la dette globale ;la création, la mise en place et l'opérationnalisation d'un bureau de gestion de la dette et une exploitation optimale des ressources naturelles du Zimbabwe dans la poursuite de l'allègement de la dette et le développement. L'appui de la Banque au titre du Pilier III de la FEF a joué un rôle primordial dans l'établissement du dialogue pour parvenir à ce consensus. ZAADDS est un grand bond en avant car il représente un jalon important dans les négociations sur l'allègement de la dette du pays. Les détails opérationnels de ZAADDS seront révisés et peaufinés dans le cadre d'un accord avec les bailleurs dont l'objectif sera un apurement des arriérés et allègement de la dette.

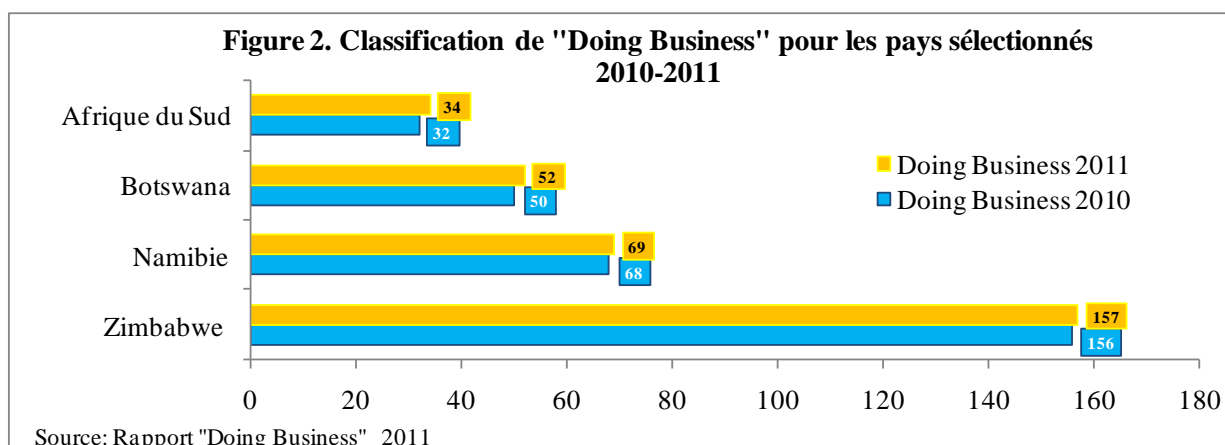
12. Au mois de mars 2011, la Banque, le FMI et la Banque mondiale ont pris part au forum organisé par le gouvernement à l'effet de débattre la stratégie relative à l'apurement des arriérés approuvée récemment. L'une des principales conclusions de ce forum était l'accord passé avec le FMI et relatif à un programme conduit par le personnel comme une composante essentielle du processus d'apurement des arriérés et allègement de la dette ainsi que des droits acquis en faveur du Zimbabwe vis-à-vis du Conseil exécutif de l'agence internationale de développement si le pays devait bénéficier de l'initiative PPTE. Un groupe de travail technique comprenant la Banque, la Banque mondiale, le FMI, la CNUCED et l'Institut de gestion macro-économique et des finances a été formé par le gouvernement dans ses efforts de trouver un accord sur l'apurement des arriérés et allègement de la dette. À l'avenir, la Banque poursuivra le dialogue avec le gouvernement du Zimbabwe pour la reclassification du Zimbabwe au guichet unique du FAD sur la base des données économiques. Elle renforcera son appui pour la mise à niveau des capacités de gestion de la dette, tout en assurant une pleine

coopération avec les autres IFI et en temps opportun, élaborer une feuille de route exhaustive sur l'apurement des arriérés et allègement de la dette du Zimbabwe.

E. Le climat d'investissement

13. Le Zimbabwe est l'une des économies les plus faibles du monde. Selon une étude de la Banque mondiale intitulée "Doing Business" - (Créer une affaire), Zimbabwe est classé 157^{ème} sur 183 pays dans le monde, avec une légère montée de deux positions depuis le dernier rapport publié en 2009. Avec ce classement, le Zimbabwe est loin derrière des pays voisins comme l'Afrique du Sud (34), la Namibie (69), et le Botswana (52) (Figure 2). La réglementation, notamment celle des services d'infrastructure, présente des lacunes, car le cadre institutionnel et juridique régissant les entreprises publiques leur impose des contraintes qui constituent des obstacles pour leur efficacité, leur autonomie et leur responsabilité. **Les préoccupations majeures concernant le climat d'investissement ont trait à la politique de réforme agraire et le projet de loi sur l'indigénisation.** L'incertitude qui caractérise l'orientation et la mise en œuvre de ces importantes lois constitue un obstacle majeur pour tout investissement privé important à long terme, en particulier les investissements directs étrangers.

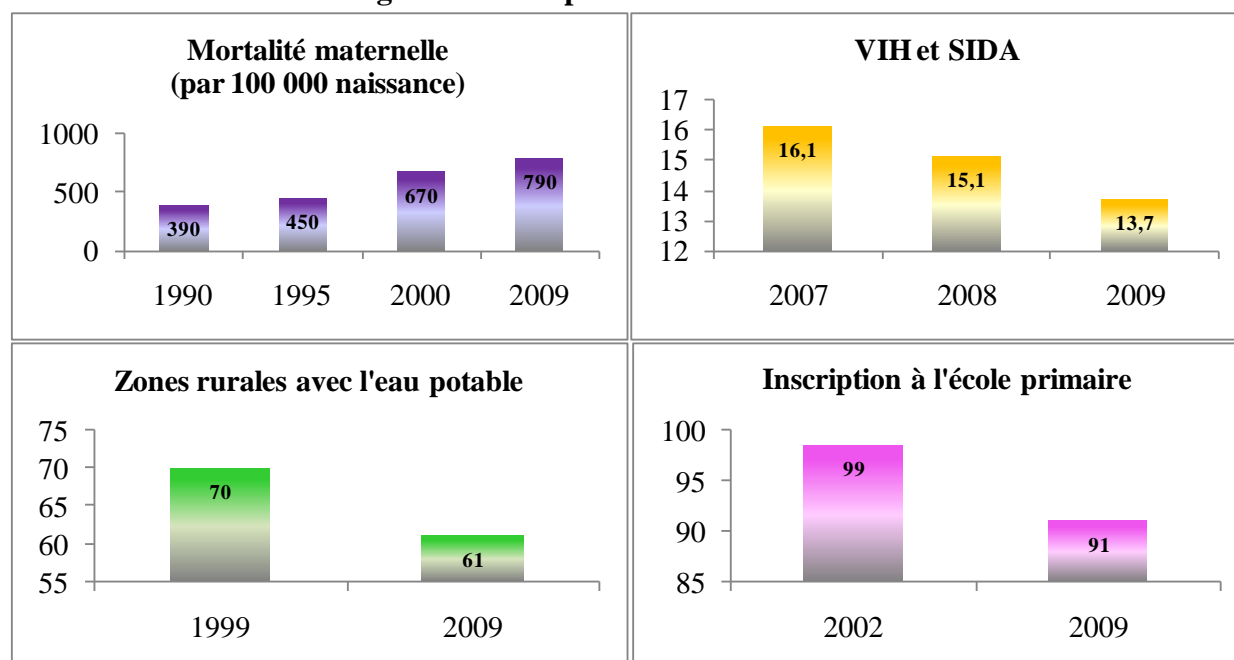
14. Malgré des indicateurs peu rassurants, le gouvernement a pris des mesures visant à améliorer le climat des affaires. Ainsi, le Zimbabwe a simplifié la création d'entreprises en réduisant les frais d'enregistrement des sociétés et a lancé un processus dont l'objet est d'accélérer le processus de dénomination et d'immatriculation fiscale des entreprises. Le taux d'imposition des sociétés est réduit de 30 % à 25 % ; l'impôt sur les gains en capital est ramené de 20 % à 5 % ; et l'impôt sur les sociétés est simplifié en permettant un paiement trimestriel par le biais des banques commerciales. Le Zimbabwe a également récemment conclu des accords bilatéraux de promotion des investissements et des accords de protection (BIPPAs) avec les gouvernements d'Afrique du Sud et du Botswana. L'objet de ces accords est d'assurer la sécurité réciproque des droits de propriété des investissements de l'Afrique du Sud et du Botswana au Zimbabwe, et concerne plus précisément la protection de nouveaux investissements. Les accords de même nature sont en cours de négociation avec d'autres pays dont la Namibie, le Brésil, la Tanzanie, l'Inde et la Corée du Sud.



F. Développement social

15. Les déséquilibres macro-économiques survenus entre 2000 et 2008 ont eu des effets désastreux sur les programmes de développement et sur l'éradication de la pauvreté au Zimbabwe. L'effondrement de l'économie en 2008 a entraîné la faillite des services sociaux, en particulier dans les domaines de la santé, l'éducation, l'accès à l'eau et à l'assainissement avec pour corollaire une augmentation du taux de chômage et de pauvreté. Ces déséquilibres ont eu un impact négatif sur la capacité du pays à atteindre les OMD. Avec le soutien des bailleurs de fonds, le gouvernement, grâce à un financement ciblé, a pu améliorer le système d'éducation nationale, renforcer les services de santé et la sécurité alimentaire.

Figure 3. Principaux indicateurs sociaux



Source: Etat de mise en oeuvre des Objectifs de Développement du Millénaire - Rapport 2010

16. Selon un rapport des Nations Unies sur l'état de mise en œuvre des OMD au Zimbabwe, et malgré la mauvaise performance de l'économie, le Zimbabwe a pu faire des avancées notables dans un certain nombre de domaines clés tels que l'éducation primaire universelle. Les inscriptions dans les écoles primaires ont toujours été relativement élevées (avec un taux net de scolarisation de 91 % en 2009 contre 98,5 % en 2002). Le taux d'infection au VIH a également enregistré une baisse, de 16,1 pour cent en 2007, il est passé à 13,7 pour cent en 2009 grâce aux programmes de sensibilisation et d'éducation. Néanmoins, le Zimbabwe a enregistré un recul certain dans les domaines tels que l'accès à l'eau potable. La population rurale ayant accès à l'eau potable est passée de 70 % en 1999 à 61 % en 2009 (Figure 3).

G. Perspectives à moyen terme

17. À moyen terme, les perspectives du Zimbabwe et de sa performance seront largement déterminées par la situation politique et les réformes importantes qui visent à

améliorer le climat d'investissement, surtout en ce qui concerne les droits de propriété, l'indigénisation, et la réforme agraire. La promptitude et la détermination avec lesquelles le gouvernement examinera la question de la dette extérieure seront de la plus grande importance, car cela permettra d'obtenir des ressources nécessaires à l'investissement dans les différents secteurs de l'économie et en particulier dans le domaine des infrastructures.

18. Récemment, le gouvernement a également lancé le Plan à moyen terme (Encadré 2) qui prévoit pour la période 2011-2015 une croissance de 7 % du PIB par an et un taux annuel de création d'emplois de 6 %.

Encadré 2. Le Plan à moyen terme

Le gouvernement a approuvé en mai 2011 le Plan à moyen terme (PMT) dont l'objectif est de stimuler la croissance économique au cours des cinq prochaines années (2011 – 15). Le plan servira de base à l'élaboration des budgets nationaux et d'autres politiques socio-économiques de l'État. La mise en œuvre du PMT pour la période 2011-15 exige environ 9 milliards de dollars EU qui devraient provenir des sources internes et externes y compris les partenariats public-privé (PPP). Le PMT vise 3 objectifs majeurs, à savoir : la transformation économique, l'orientation de l'économie vers une croissance fondée sur les exportations et la création de grappes d'entreprises orientées vers la production et la création d'emplois. Le plan comporte 11 priorités dont le développement des infrastructures, la création d'emplois, le développement axé sur l'homme, le développement des entreprises, les TIC et les sciences, l'égalité des sexes, l'indigénisation et la croissance macro-économique.

Des politiques budgétaires et monétaires prudentes ont jusqu'ici facilité une résurgence de la croissance du PIB réel et une certaine confiance dans l'économie. Le Zimbabwe peut maintenant consolider ces acquis et renforcer son programme pour une croissance relevée. Les mesures de relance à court terme mises en place ont contribué à relancer l'économie, mais ne peuvent soutenir la croissance sur le long terme. La raison est que les fluctuations de la production à court terme sont principalement déterminées par la demande globale, tandis que la croissance à long terme reflète les effets conjugués de l'accumulation de capital, du travail, une plus grande productivité impliquant des stratégies structurelles de l'offre qui permettent aux individus, aux entreprises, aux industries, et à tous les pans de l'économie de devenir plus productifs sur le long terme. Ces mesures sont entre autres :

- **Soutien aux réformes fiscales essentielles pour stimuler la croissance et réduire la pauvreté.** Des rentrées fiscales plus élevées, ainsi qu'une réforme de la fonction publique et de la gestion des finances publiques, seront la clé pour la création de plus grandes facilités capables de répondre aux besoins urgents en infrastructure et à l'augmentation des dépenses en faveur des pauvres.
- **La préservation de la compétitivité du Zimbabwe et la stimulation la croissance passent par l'accélération des réformes structurelles.** La poursuite des réformes est primordiale pour améliorer la prestation des services publics, les coûts de production, et l'allègement des contraintes de capacité.
- **L'établissement d'un consensus et l'appropriation des réformes mises en place sont indispensables pour mener à bien le programme.** Ceci passera nécessairement par un dialogue constructif et permanent avec tous les acteurs politiques.

III. RELATIONS DE LA BANQUE AVEC LE ZIMBABWE

A. Appui de la Banque au Zimbabwe-2009-2011

19. Au cours des deux dernières années, la Banque a apporté son soutien au Zimbabwe principalement avec les ressources de la FEF et ce, pour une amélioration des capacités de gestion des finances publiques, les statistiques et la gestion de la dette. L'objectif de la Banque était de **renforcer les institutions publiques** indispensables à la bonne gouvernance et à la croissance. Les ressources allouées au Zimbabwe au titre du pilier de la FEF se s'élevaient à 4 005 795 d'UC. L'annexe 1 présente de façon détaillée, les montants décaissés pour les activités engagées. Le solde total non- décaissé est 1 498 427 d'UC.

20. La Banque a aussi participé au programme humanitaire du Zimbabwe grâce aux ressources du Fonds spécial de secours de la Banque (FSS) contribuant ainsi à l'assistance humanitaire. La Banque appuie également les projets d'eau et d'assainissement à Chitungwiza, dans la banlieue de Harare, grâce au financement de la Facilité africaine de l'eau (FAE) à hauteur de 2 000 000 d'euros (annexe 2). Au début de l'année 2010, à la demande du gouvernement, la Banque a commandé une étude qui pourrait permettre aux autorités de mieux comprendre la nature et les investissements nécessaires dans le secteur des infrastructures pour donner un nouveau souffle à l'économie du pays. L'étude intitulée «L'infrastructure et la croissance au Zimbabwe » a été réalisée et lancée en Mars 2011 à Harare et a reçu un accueil favorable de la part du gouvernement de Zimbabwe et les autres parties prenantes.

Encadré 3. Le rapport phare " L'Infrastructure et croissance au Zimbabwe: Un plan d'action pour une croissance accélérée"

Le rapport a reçu un accueil enthousiaste de la part du gouvernement, les bailleurs de fonds et le secteur privé. Il met à la disposition du gouvernement : (i) un plan directeur pour la réhabilitation des infrastructures et le rétablissement des services d'infrastructure pour dans la décennie à venir, (ii) des lignes directrices pour une grande conférence tenue au mois de mars 2011 sur le développement des infrastructures et les opportunités d'investissements, avec la participation des autorités gouvernementales, de la communauté internationale, des investisseurs privés nationaux et des bailleurs de fonds; (iii) un plan de reprise des négociations et de réengagement avec la communauté internationale pour le secteur des l'infrastructures à condition de faire les efforts nécessaires pour éponger les arriérés en 2011-12 tel que promis par le Ministère des Finances au cours des discussions informelles avec la Banque, et (iv) une plate-forme devant permettre l'élaboration d'une stratégie pour les opérations de la BAD au Zimbabwe.

Le rapport recommande la mise en place d'un programme d'action en faveur du secteur des infrastructures dans la décennie à venir couplé de propositions concrètes pour atteindre ces objectifs. Ce programme comprend des politiques et des réformes institutionnelles et des programmes de dépenses en capital pour la réhabilitation et la construction de nouvelles infrastructures estimées à 14, 2 milliards de dollars EU aux prix constants 2009, dont 4,6 milliards de dollars d'investissements privés pour la mise à niveau des infrastructures existantes et l'acquisition de nouveaux équipements. Il présente des options pour le financement du programme proposé, identifie les domaines spécifiques ouverts à l'investissement privé, et propose des améliorations relatives à l'exploitation qui seront nécessaires pour attirer cet investissement. L'appropriation du rapport par le gouvernement et des ateliers à thème organisés pour le futur.

B. Présence de la Banque au Zimbabwe

21. La Banque a rouvert son bureau à Harare. Le Conseil a approuvé en 2010 la reprise des activités du bureau extérieur de Zimbabwe. Conformément à cette décision, la direction a signé un accord de siège avec le gouvernement de Zimbabwe. Un représentant résident a déjà été nommé et a pris fonction. Le personnel du bureau régional est en place ; il est en train d'être outillé afin de pouvoir apporter son appui au gouvernement à travers un dialogue constructif.

C. Le Fonds fiduciaire multi-donateurs de Zimbabwe (ZIMFUND)

22. Le ZIMFUND créé en 2010 a été officiellement lancé par le Président de la Banque au mois de Mars 2011. Le Comité de supervision du fonds a approuvé un financement en faveur du projet d'urgence d'approvisionnement en eau et la réhabilitation des installations d'hygiène publique (UWSSRP) (29,65 millions de dollars EU) et le projet d'urgence de réhabilitation des infrastructures énergétiques (EPIRP) (35 millions de dollars EU). L'UWSSRP a été approuvé par le Conseil d'administration et le Protocole d'Accord y relatif a été signé lors des Assemblées annuelles à Lisbonne. L'EPIRP a été soumis à l'examen du Conseil d'administration selon la procédure de non objection avec pour échéance le 30 juin 2011. Les décaissements du ZIMFUND devraient s'accélérer avec le recrutement des structures en charge de l'exécution. Un spécialiste de la passation des marchés du fonds a été recruté et le contrat passé entre ce dernier et le gouvernement a été parfaitement exécuté. La gestion du fonds incombe à la Banque qui est chargée d'appuyer le fonds en supportant les charges du spécialiste de la passation des marchés grâce aux ressources du pilier III de la FEF.

D. Coordination des donateurs

23. Les principaux donateurs au Zimbabwe sont : la BAD, l'Union Européenne, le Canada, le Danemark, la Norvège, la Suède, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, l'Australie, l'Allemagne, les Pays-Bas, les Nations unies et ses agences (PNUD, FAO, UNICEF, UNHCR, WFP et le Fonds mondial). Le ZIMFUND constitue une plateforme de choix pour la coordination des donateurs. Il a été créé conformément aux principes internationaux d'intervention d'urgence dans les situations fragiles de l'OCDE-DAC. Le Comité de supervision qui comprend les bailleurs de fonds⁷ et le gouvernement ainsi que les observateurs (la Banque mondiale et Coordonnateur résident des Nations Unies) se réunit régulièrement afin d'évaluer la performance des projets relevant du ZIMFUND, et s'assurer qu'il n'existe pas de double emploi. La Banque prend une part active à la réunion du comité chargé de la gestion des finances publiques avec la collaboration du DFID, l'EU, la Banque mondiale, l'USAID et le PNUD. L'objectif demeure le renforcement de la gestion des finances publiques.

⁷ DFID, l'Allemagne, l'Australie, le Danemark, la Norvège et la Suède

E. Evaluation de l'éligibilité du Zimbabwe au premier cycle du financement complémentaire de soutien au titre de la Facilité en faveur des Etats fragiles (FEF) du FAD 12, 2011 - 13

24. Critères d'Eligibilité : Le Conseil d'administration se rappellera que l'éligibilité⁸ au titre de la Facilité en faveur des Etats Fragiles pour un Financement Complémentaire de Soutien (pilier1) est établie par la Stratégie du Groupe de la Banque pour le renforcement accru dans les Etats fragiles et les Directives Opérationnelles de la Facilité en faveur des Etats Fragiles. La première phase évalue (i) les progrès accomplis par le pays pour consolider la paix et la sécurité, (ii) l'étendue des dégâts causés par le conflit ou la crise. Un pays remplissant les critères de la première phase sera soumis à un deuxième contrôle qui vise à prouver et à illustrer l'engagement du pays à mettre en œuvre les réformes mises en place en vue d'améliorer la situation macroéconomique, renforcer la transparence et la responsabilité dans la gestion de la dette publique et les pratiques de gestion financière.

25. Evaluation des critères de première phase pour l'éligibilité au titre du pilier 1 de la FEF :

- **Engagement pour la consolidation de la paix et la sécurité :** Le Zimbabwe a pris des mesures importantes pour remplir les conditions des deux phases nécessaires à son éligibilité au financement complémentaire de soutien dans le cadre du FAD 12. Selon l'évaluation institutionnelle des politiques pays de la Banque et la Banque mondiale, le Zimbabwe a reçu en 2010 une notation de 1,889, bien en deçà des 3,2 requis pour les états fragiles. La signature de l'Accord Politique Global en 2008 et la création d'un gouvernement d'union nationale ouvrent de nouvelles perspectives pour le pays.
- **Des besoins sociaux et économiques insatisfaits :** Le PIB réel du pays a enregistré un recul de plus de 20 % entre 1990 et 2005, et selon le rapport des Nations unies sur le développement humain, le Zimbabwe se trouve au bas de l'échelle du classement.

26. Evaluation de la deuxième phase d'éligibilité au FEF Pilier1.

- Le Zimbabwe poursuit ses efforts **d'amélioration des pratiques de gestion financière et de renforcement des réformes structurelles**. Sur la base des réformes qui ont été entreprises et qui sont en cours, le Zimbabwe est donc éligible aux ressources complémentaires de soutien de la FEF, au titre du FAD 12. L'annexe 5 donne une évaluation détaillée des conditions d'éligibilité du pays au titre du Pilier 1.
- **Un appui exceptionnel en faveur des pays accusant des arriérés:** Le Zimbabwe est soumis aux de la Banque en raison de l'accumulation des arriérés. L'article 3.1.11 des directives opérationnelles de la Facilité en faveur des Etats fragiles prévoit l'octroi d'un appui exceptionnel aux Etats accusant des arriérés qui manifestent une volonté ferme de

⁸Les Etats sont considérés comme fragiles si leur score harmonisé au titre de l'évaluation institutionnelle des politiques Groupe de la Banque / Banque mondiale est inférieur ou égal à 3,2; et/ou si les forces de maintien de la paix des Nations unies y ont été présentes au cours des trois dernières années.

régulariser leurs dettes. L'article II.D. de la présente fiche-pays présente l'engagement du Zimbabwe à payer ses arriérés.

F. Des domaines potentiel d'intervention de la Banque, 2011-2013

27. Il est important pour la Banque de rester engagée au Zimbabwe, en soutenant et consolidant les programmes de renforcement des capacités mises en œuvre au cours des deux dernières années pour renforcer les capacités institutionnelles en vue de l'apurement de la dette extérieure et des arriérés dans un proche avenir. En outre, la Banque examine les possibilités de soutenir la reprise économique et le réengagement à travers des opérations du secteur privé. La Banque appuie également un programme de renforcement des capacités statistiques à travers la ZIMSTAT.

Encadré 4. Reconstruction de la capacité du secteur public

Le Zimbabwe a vu près d'un cinquième de sa population, y compris des cadres ayant des compétences techniques, professionnelles et de gestion requises, émigrer vers d'autres lieux -principalement du fait de la fuite des cerveaux liée à la crise politique et socio-économique. Les salaires très modestes perçus par les fonctionnaires et la démotivation qui s'en suit, l'absentéisme et le taux de mobilité élevé du personnel continueront d'exacerber le problème des capacités. Le secteur public est également en retard dans la modernisation de la bureautique, la mise à niveau des compétences et des infrastructures y relatives. La priorité devrait être donnée à court et à moyen terme au renforcement des organismes gouvernementaux qui seront à la pointe du développement des capacités de la fonction publique et la réhabilitation des établissements d'enseignement supérieur afin qu'ils puissent continuer à former des techniciens et professionnels de qualité pour le secteur privé et le secteur public.

La marge de manœuvre budgétaire est très limitée étant donné les nombreuses demandes concurrentes des dépenses publiques. Les revendications salariales intenable devraient être contenues afin de générer des économies nécessaires pour les dépenses en immobilisations et pour la réhabilitation d'urgence des infrastructures et les dépenses sociales. Des mesures de renforcement de la capacité du gouvernement à gérer efficacement toutes les ressources publiques, y compris les richesses minérales, doivent être poursuivies avec vigueur.

Source: Infrastructure et croissance au Zimbabwe, plan d'action pour une croissance économique forte et soutenue; BAD 2011.

28. Le Zimbabwe aura encore besoin de l'assistance de la Banque dans la reconstruction des capacités de son secteur public. À cet égard, le gouvernement a demandé l'appui de la Banque dans les domaines des programmes de renforcement des capacités principalement en matière de gestion des finances publiques et gestion de la dette. Le gouvernement a également demandé le soutien de la Banque dans la mise à niveau des services fiscaux de Zimbabwe (ZIMRA) en vue d'un renforcement des capacités d'évaluation des chaînes de valeur des diamants et des minéraux et la mise en place d'une législation minière fiable. Le gouvernement a aussi fait une demande d'appui au renforcement des capacités pour la promotion de l'investissement et pour le Plan à moyen terme. Par ailleurs, le gouvernement du Zimbabwe a sollicité le concours de la Banque en faveur d'un système d'incitation qui vise à retenir et davantage motiver les fonctionnaires directement impliqués dans la mise en œuvre des réformes économiques et financières. Sont concernés par ce plan, les Ministères des finances, de la planification et l'intégration régionale et la coopération internationale. En retour, la Banque a demandé au gouvernement de fournir un aperçu détaillé de la proposition avec des précisions sur les bénéficiaires ciblés; le mode de décaissement et la stratégie de sortie. Ces demandes de renforcement des capacités sont en annexe 4. Le Zimbabwe a fait un bon usage des ressources de son Pilier III de allouées au titre du FSF FAD- cycle11. Dans le cadre du titre du cycle FAD12,

les ressources supplémentaires ont été prévues pour un soutien ciblé au titre du pilier III, même si la demande en vue de l'utilisation de ces ressources au Zimbabwe est élevée. La Banque a alloué au Zimbabwe 16,12 millions d'UC au titre de la FEF (Pilier I) et une allocation PBA de 10,58 millions d'UC, soit un total de 26,70 millions d'UC.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

29. L'instabilité politique du Zimbabwe a des effets néfastes sur l'économie nationale. Avec la création d'un gouvernement d'unité nationale, le Zimbabwe fait face aujourd'hui aux attentes importantes de la population et l'urgence de rattraper le temps et les opportunités perdus. La mise en œuvre progressive de l'Accord politique global sous l'égide de la Communauté de développement des pays de l'Afrique australe (SADC), offre une occasion unique pour relever ces défis et construire un avenir meilleur. Pour ce faire, la mise en œuvre soutenue des réformes politiques contribuera à l'établissement d'un consensus politique durable favorable à la croissance. La Banque a été invitée par la SADC et le gouvernement à jouer un rôle principal dans le rétablissement du dialogue avec la communauté internationale. À cet égard, la Banque a apporté son soutien dans le domaine de renforcement des capacités au Zimbabwe au cours des deux dernières années à travers la Facilité en faveur des Etats fragiles (Pilier III), en plus de la prise en charge limitée des infrastructures au titre de la Facilité africaine de l'eau, et le ZIMFUND.

30. Pour remplir le mandat à elle confié, la BAD restera engagée au Zimbabwe au cours des deux prochaines années, et ce, à l'effet de consolider l'assistance et les progrès déjà accomplis et d'éviter les revirements de politique.

31. Des ressources additionnelles pour le Zimbabwe seront nécessaires pour permettre à la Banque de soutenir son engagement. A cet effet, la Direction générale prie le Conseil d'accorder au Zimbabwe :

- Une éligibilité exceptionnelle au titre du Pilier 1 pour l'appui au renforcement des capacités en matière de gestion des finances publiques, la gestion de la dette, la mise en place de cadres juridiques en faveur des partenariats public-privé et la mobilisation des ressources intérieures décrites à l'Annexe 4.

ANNEXES

Annexe 1: Ressources du Piler III utilisées au Zimbabwe (en UC)

Description du Projet	Montants engagés	Montants Décaissés	Balance
Atelier des consultants sur la viabilité de la dette	30 446	30 446	...
Frais supplémentaires pour soutenir la dette	7 306	7 306	...
L'achat d'ordinateurs et installations des réseaux	398 430	398 430	...
L'étude sur l'état du réseau routier	130 007	119 305	10 701
L'achat des imprimantes et projecteurs	12 910	12 910	...
Bureau central des statistiques	114 325	119 973	-5 648
Formation du personnel pour les bureaux de contrôleurs financiers et auditeur général	89 707	89 425	282
Demande complémentaire pour la formation	23 608	3 072	20 536
Système PFM	1 307 190	1 059 337	247 853
Don relatif à la mise en œuvre du projet d'urgence de soutien institutionnel-ZIMSTAT Composante (concernant les biens et services nécessaires à l'étude sur les comptes financiers nationaux)	485 348	485 348	...
Téchnologie Frolgate(Pvt) concernant la fourniture et livraison des équipements du réseau	133 189	133 189	...
Cours sur la programmation financière et politique	49 390	48 628	762
Total	2 784 912	2 507 368	277 545

Annexe 2. Appui Complémentaire de la Banque au Zimbabwe 2009-2011

1. Assistance aux cultivateurs démunis (sémences, engrais)	1 million de dollars EU (SRF)
2. Première aide d'urgence dans la lutte contre le choléra	1 million de dollars EU (SRF)
3. Deuxième aide d'urgence dans la lutte contre le choléra	1 million de dollars EU (SRF)
4. Projet d'eau et d'assainissement de Chitungwiza	2 millions € (AWF)
5. Etude sur l'état du réseau routier	200 000 de dollars EU (FSF)
6. Etude sur les infrastructures	14 033 200 de JPY (Don Japonais)

Annexe 3 : Programme en cours pour le Zimbabwe (2011 - 2013)

Type d'activité	Description/ objectif	Montant (UC '000)
Soutien au bureau de la gestion de la dette au MinFin	Soutien au renforcement des capacités, la formation, l'équipement et services de consultants	200
Soutien au recrutement du Charge d'acquisition pour le ZimFund	Entreprendre toute tâche d'acquisition relative aux projets du ZimFund pour le compte du gouvernement de Zimbabwe	1 000
Appui continu à la GFP au Min Fin	Renforcement du soutien en cours par la fourniture d'équipement	247,853
Formation	Le développement des capacités et aptitudes pour la gestion des finances publiques (GFP)	29,692
Total		1 498,427

Annex 4. Programme indicatif pour le Zimbabwe (2011-2013)

Type d'activité	Description de l'activité /objectif	Montant
Appui au bureau de gestion de la dette au sein du MinFin.	Soutien au renforcement des capacités y compris la formation, les équipements et des services de conseil	1 333
Des allocations supplémentaires accordées aux responsables en charge dans les activités de réforme économique au MinFin. La planification et l'intégration régionale	Motivation et la rétention du personnel	1 333
Ministère de l'intégration régionale et la coopération internationale.	Soutien à l'achat de matériel programmatique et institutionnel tel que la base de données commerciales, une salle de travail et la connexion à Internet.	1 333
Soutien continu de la gestion des finances publiques au MinFin.	Consolider le programme de soutien en cours par la formation et la fourniture de l'équipement.	667
Soutien Continu du bureau de la statistique de ZIMSTAT	Consolidation du soutien dans l'entreprise des études statistiques	333
Soutien au ministère des Finances et d'autres ministères techniques dans l'élaboration d'un cadre de PPP.	Cadre et renforcement des capacités pour les PPP et réformes réglementaires et institutionnelles pour les l'infrastructure	2 333
Soutien au recrutement du chargé des acquisitions pour le compte du Zim-FUND
Services fiscaux du Zimbabwe (ZIMRA)	Renforcement des capacités en soutien aux processus d'extraction de diamants et l'inventaire minier	2 667
Ministère de la Planification et de la Promotion des Investissements.	Renforcement des capacités pour la promotion des investissements et le Plan à moyen terme	667
Total		10 665

Annexe 5: Critères d'éligibilité au titre du pilier I de la FEF

Critères de 1ère phase

A) Preuve de l'engagement du gouvernement à consolider la paix et la sécurité après les années de crise

- La notation du Zimbabwe suite à l'évaluation institutionnelle de la politique pays de la Banque africaine de développement/ Banque Mondiale de 1,889 est très loin du score minimum de 3,2 pour les états fragiles.
- **La signature de l'Accord Politique Globale (APG) en 2008 et la création d'un gouvernement d'unité nationale est de bon augure pour le Zimbabwe.** Toutefois l'état de mise en œuvre de l'APG a été irrégulier.
- L'instauration de l'autorité d'un gouvernement fonctionnel, accepté par les parties prenantes et la communauté internationale.

B) Les demandes sociales et économiques insatisfaites

- Le PIB réel du Zimbabwe a chuté de plus de 40% entre 2000 et 2007. La baisse enregistrée entre 1990 et 2007 est par conséquent plus aigue et bien en deçà du seuil de 10% requis pour l'éligibilité du pays au financement complémentaire au titre de la FEF.
- La pauvreté au Zimbabwe est généralisée, allant de 42% en 1995 à 63% en 2003 et touche environ 70% de la population en 2009. Le ratio d'inégalité est également très élevé, avec le coefficient Gini estimé à 57% en 2009.
- Selon l'index sur le Développement Humain des Nations unies, le Zimbabwe est classé parmi les derniers pays sur l'indice de développement.

► **Satisfaction des critères de la première phase pour l'éligibilité du pays au financement complémentaire au titre de la FEF. Le Zimbabwe a des besoins pressants qui requièrent un soutien immédiat de la part de ses partenaires, y compris la Banque.**

Critères de 2ème phase

La satisfaction de trois critères:

- **Les conditions macroéconomiques améliorées et une meilleure gestion de la dette.** Le Zimbabwe a effectivement mis en œuvre deux programmes d'urgence de recouvrement à court terme en 2008/2009, dont l'adoption d'un régime multidevises et le resserrement de la politique fiscale par le biais d'une politique budgétaire sur la base du système de trésorerie. Les réformes mises en œuvre augurent bien pour le Zimbabwe, avec le PIB réel à 6% en 2009, et stabilisé à 9% en 2010. L'hyperinflation une caractéristique de l'économie du pays avant les années de réformes a été ramenée à 3% à la fin avril 2011.
- **Des meilleures pratiques de gestion financière:** En 2009, le parlement a promulgué la loi modifiant le statut de la Reserve Bank, qui vise à renforcer le mandat de supervision du Conseil d'administration en recadrant la fonction institutionnelle de la Reserve Bank sur sa mission première de politique monétaire et supervision financière. Le parlement a également promulgué la nouvelle loi sur la gestion des finances publiques relative à l'amélioration de la législation régissant la gestion de la chose publique. D'ailleurs, des améliorations recommandables en matière de politique fiscale et l'administration ont permis une augmentation importante de l'assiette fiscale;
- **Transparence des comptes publics:** En 2009, le parlement a adopté le projet de loi d'audit qui définit la fonction de l'Auditeur général et met en place un bureau d'audit doté d'une structure séparée de celle de la fonction publique pour le

	<p>personnel du bureau.</p> <p>► Des réformes de très importantes en cours au Zimbabwe demandent à être consolidées et approfondies. Le Zimbabwe satisfait donc aux conditions d'éligibilité de financement complémentaire au titre de la FEF dans la cadre du FAD 12.</p>
<p>Éligibilité exceptionnelle au titre du Pilier I</p>	<p>Zimbabwe sous sanction pour arriérés dû à la Banque. Section 3.1.11 directive opérationnelle de la facilité en faveur des états fragiles qui prévoit comme soutien exceptionnel sera accordé au pays fragiles qui s'engagent de façon formelle à honorer leurs arriérés. Section II.D. Compte tenu des prescriptions de la présente fiche pays, le Zimbabwe s'engage à honorer sa dette</p>